

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du 8 avril 2021

Conseillers communautaires en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 22h12.

#### Etaient présents :

**Audeux** : Mme Françoise GALLIOU **Besançon** : Mme Elise AEBISCHER, M. Guillaume BAILLY (à partir du 5), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Anthony POULIN, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF **Beure** : M. Philippe CHANEY **Bonnay** : M. Gilles ORY **Busy** : M. Philippe SIMONIN **Chalezeule** : M. Christian MAGNIN-FEYSOT **Champagney** : M. Olivier LEGAIN **Chemaudin et Vaux** : M. Gilbert GAVIGNET **Deluz** : M. Fabrice TAILLARD **Devecey** : M. Michel JASSEY **Ecole-Valentin** : M. Yves GUYEN **François** : M. Emile BOURGEOIS **Geneuille** : M. Patrick OUDOT **La Vèze** : M. Jean-Pierre JANNIN **Les Auxons** : M. Serge RUTKOWSKI **Mamirolle** : M. Daniel HUOT **Miserey-Salines** : M. Marcel FELT **Montfaucon** : M. Pierre CONTOZ **Montferrand-le-Château** : Mme Lucie BERNARD **Nancray** : M. Vincent FIETIER **Pirey** : M. Patrick AYACHE **Pouilley-Français** : M. Yves MAURICE **Pouilley-les-Vignes** : M. Jean-Marc BOUSSET **Pugey** : M. Frank LAIDIE **Roche-lez-Beaupré** : M. Jacques KRIEGER **Roset-Fluans** : M. Jacques ADRIANSEN **Saint-Vit** : M. Pascal ROUTHIER **Serre-les-Sapins** : M. Gabriel BAULIEU **Thise** : M. Loïc ALLAIN **Thoraise** : M. Jean-Paul MICHAUD **Torpes** : M. Denis JACQUIN **Velesmes-Essarts** : M. Jean-Marc JOUFFROY **Venise** : M. Jean-Claude CONTINI **Vieilley** : M. Franck RACLOT **Vorges-les-Pins** : Mme Maryse VIPREY

Etaient présents en visioconférence : **Avanne-Aveney** : M. Joël GODARD suppléant de Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon** : Mme Pascale BILLEREY, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoit CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN, **Byans-sur-Doubs** : M. Didier PAINEAU, **Chalèze** : M. René BLAISON, **Champoux** : M. Romain VIENET **Chaucenne** : Mme Valérie DRUGE **Châtillon-le-Duc** : Mme Catherine BOTTERON **Cussey-sur-l'ognon** : M. Jean-François MENESTRIER **Dannemarie-sur-Crête** : Mme Martine LEOTARD **Fontain** : Mme Martine DONEY **Gennes** : M. Jean SIMONDON **Grandfontaine** : M. Henri BERMOND **Larnod** : M. Hugues TRUDET **Marchaux-Chaufontaine** : M. Patrick CORNE **Mazerolles-le-Salin** : M. Daniel PARIS **Morre** : M. Jean-Michel CAYUELA **Osselle-Routelle** : Mme Anne OLSZAK **Pelousey** : Mme Catherine BARTHELET **Rancenay** : Mme Nadine DUSSAUCY **Saint-Vit** : Mme Anne BIHR, **Saône** : M. Benoit VUILLEMIN **Tallenay** : M. Ludovic BARBAROSSA **Villars Saint-Georges** : M. Damien LEGAIN

#### Etaient absents :

**Amagney** : M. Thomas JAVAUX **Besançon** : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Philippe CREMER, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR **Boussières** : Mme Hélène ASTRIC **ANSART** **Brailans** : M. Alain BLESSEMAILLE **Champvans-les-Moulins** : M. Florent BAILLY **Chevroz** : M. Franck BERNARD **La Chevillotte** : M. Roger BOROWIK **Le Gratteris** : M. Cédric LINDECKER **Merey-Vieilley** : M. Philippe PERNOT **Noironte** : M. Claude MAIRE **Novillars** : M. Bernard LOUIS **Palise** : M. Daniel GAUTHEROT **Vaire** : Mme Valérie MAILLARD

Secrétaire de séance : M. Marcel FELT

#### Procurations de vote :

T. JAVAUX à L. ALLAIN, M.J. BERNABEU à J.P. MICHAUD, H. ALEM à A. TERZO, F. BAEHR à M. ZEHAF, G. BAILLY à L. FAGAUT (jusqu'au 4), P. BILLEREY à O. GRIMAITRE, N. BOUVET à A. MARTIN, F. BRAUCHLI à A. POULIN, C. CAULET à A. POULIN, A. CHASSAGNE à C. LIME, A. CHAUVET à C. DEVESA, J. CHETTOUH à J. SORLIN, B. CYPRIANI à N. SOURISSEAU, L. GAGLILOLO à F. BOUSSO, S. GHARET à A. BENEDETTO, A. GHEZALI à N. BODIN, V. HALLER à M. ETEVENARD, P.C. HENRY à M. LEMERCIER, J.E. LAFARGE à C. DEVESA, M. LAMBERT à M. LEMERCIER, A. LAROPPE à F. BOUSSO, J.E. LOUHKIAR à C. WERTHE, C. MICHEL à M. ZEHAF, M.T. MICHEL à D. HUGUET, T. PETAMENT à L. FAGAUT, M. PIGNARD à C. WERTHE, Y. POUJET à S. COUDRY, F. PRESSE à N. SOURISSEAU, K. ROCHDI à L. CROIZIER, J.H. ROUX à J. SORLIN, S. WANLIN à S. COUDRY, A. BLESSEMAILLE à J. KRIEGER, D. PAINEAU à J. ANDRIANSEN, R. BLAISON à C. MAGNIN-FEYSOT, R. VIENET à C. MAGNIN-FEYSOT, F. BAILLY à O. LEGAIN, C. BOTTERON à S. RUTKOWSKI, V. DRUGE à P. AYACHE, F. BERNARD à G. ORY, J.F. MENESTRIER à G. ORY, M. LEOTARD à J.M. BOUSSET, M. DONEY à F. LAIDIE, J. SIMONDON à V. FIETIER, H. BERMOND à J.P. MICHAUD, R. BOROWICK à D. HUOT, C. LINDECKER à D. HUOT, P. CORNE à F. TAILLARD, D. PARIS à E. BOURGEOIS, J.M. CAYUELA à P. CONTOZ, C. MAIRE à F. GALLIOU, B. LOUIS à F. TAILLARD, A. OLSZAK à P. CHANEY, C. BARTHELET à G. GAVIGNET, N. DUSSAUCY à P. SIMONIN, A. BIHR à P. ROUTHIER, B. VUILLEMIN à P. CONTOZ, L. BARBAROSSA à Y. GUYEN, V. MAILLARD à L. ALLAIN, D. LEGAIN à J.M. JOUFFROY

Délibération n°2021/005618

Rapport n°34 - Contrat de Ville - Etude socio-urbaine sur le quartier de Palente Orchamps



## Contrat de Ville - Etude socio urbaine sur le quartier de Palente Orchamps

**Rapporteur** : Mme Marie ETEVENARD, Vice-Présidente

**Commission** : Cohésion et solidarités, habitat, logement et Contrat de Ville

Inscription budgétaire	
BP 2021 et PPIF 2021-2025	Montant prévu au BP 2021 : 301 600 €
Frais d'étude	Montant de l'opération : 100 000 €
<i>Sous réserve de vote du BP 2021 et du PPIF 2021-2025</i>	

### Résumé :

Par délibération du 5 novembre 2020 le Conseil Municipal de Besançon a donné un avis favorable à la déconstruction d'un immeuble situé rue Berlioz dans le quartier de Palente-Orchamps.

Cette délibération valide également le principe de réalisation d'une étude socio urbaine globale sur ce quartier et autorise Madame la Maire à solliciter Grand Besançon Métropole pour conduire cette étude dans le cadre du contrat de ville.

Ce quartier d'entrée de ville revêt une importance toute particulière dans la mesure où il est un des 5 quartiers prioritaires du contrat de ville dont GBM est le « chef de file » et qu'il dispose d'équipements qui « irradiant » sur toute la ville et sur les communes du nord de l'agglomération.

Cette étude socio urbaine a vocation à ouvrir des perspectives de développement à moyen long terme pour le quartier.

Elle aura une approche multi thématiques (habitat/logement, urbaine, développement social, économique, ...), conformément à l'approche privilégiée en matière de politique de la ville seule à même de déboucher sur une réflexion solide permettant de fonder des décisions de moyen long terme.

Par délibération du 5 novembre 2020 le Conseil Municipal de Besançon a donné un avis favorable à la déconstruction d'un immeuble situé rue Berlioz dans le quartier de Palente Orchamps.

Cette délibération valide également le principe de réalisation d'une étude socio urbaine globale sur ce quartier et autorise Madame la Maire à solliciter Grand Besançon Métropole pour conduire cette étude dans le cadre du contrat de ville.

Une partie du quartier de Palente Orchamps figure en effet parmi les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le quartier prioritaire compte deux bailleurs sociaux :

- Néolia sur les Orchamps (de part et d'autre du boulevard),
- Loge.GBM sur le périmètre compris entre le boulevard et les rues du Muguet et des Aubépines.

Les immeubles appartenant à Néolia ont été construits dans les années 60 selon un maillage urbain désormais très daté et quasiment inchangé depuis son origine. Les immeubles Loge.GBM sont un peu plus récents et ont été récemment rénovés.

Les périmètres d'implantation des patrimoines Loge.GBM et Neolia, qui correspondent à ceux du quartier prioritaire, sont exclusivement composés de logements sociaux. Ils se caractérisent notamment par une grande paupérisation de leurs habitants, par des difficultés scolaires des enfants et des jeunes et par des troubles à l'ordre public plus ou moins importants selon les lieux et les périodes.

Ce quartier constitue une « entrée de ville » majeure de Besançon via le boulevard qui le scinde en deux. Il comporte un certain nombre d'équipements et de services qui sont ouverts sur le quartier (écoles) mais également sur la ville et le nord de l'agglomération (collège, lycée, complexe sportif des Orchamps, MJC de Palente Orchamps ...). D'autres sont en cours de réflexion et pourraient voir le jour au cours de ces prochaines années.

Quelques aménagements ont été réalisés au sein des Orchamps (square Debussy et plus récemment place Olof Palme), des déconstructions ont également eu lieu au cours de ces dernières années où sont prévues dans les mois à venir (cf. ci-dessus rue Berlioz). Des rénovations ont également été menées par les 2 bailleurs sur leur patrimoine.

Pour autant, ces interventions ponctuelles ne permettent pas de donner des orientations stratégiques de moyen long terme au quartier et notamment à la partie de celui-ci qui est intégrée au contrat de ville. Il est en effet indispensable de réfléchir au devenir de ce « quartier populaire », de déterminer ses fonctions au sein de l'agglomération et ses perspectives de développement.

Le quartier élargi ne se résume toutefois pas au quartier prioritaire de la politique de la ville puisqu'il est également composé de maisons individuelles (Palente Village et de part et d'autres de la rue des Géraniums). Il conviendra donc de prévoir une approche qui ne recouvre pas strictement les limites du QPV mais s'étend également aux territoires adjacents (dont les communes limitrophes).

C'est la raison pour laquelle il est proposé :

- de mener une étude socio urbaine sur le quartier de Palente Orchamps qui permette de poser un diagnostic et de déterminer des perspectives de moyen long terme, notamment en termes d'inclusion du quartier dans son environnement, à l'échelle communale et intercommunale
- que cette étude intègre différentes thématiques afin de garantir une approche globale, seule à même de déboucher sur une réflexion solide à même de fonder ces décisions de moyen long terme.

Les thématiques suivantes, notamment issues du contrat de ville, pourraient faire l'objet des investigations et réflexions à venir :

- Habitat et logement,
- Fonctionnement urbain (maillages viaires, interaction et rapport avec les quartiers environnants et les communes proches, lien avec forêt de Chailluz, ...),
- Equipements, Espaces publics
- Education et famille,
- Social, santé, culture et sports,
- Tranquillité sécurité publiques,
- Emploi, commerce et économie,
- Environnement et Nature en Ville
- Mobilités et flux internes et externes,
- ....

Un comité de pilotage notamment composé de la vice-présidente en charge de la politique de la ville, de l'adjoint de quartier, des vice-présidents en charge de l'habitat et du logement, de l'économie et de l'emploi, de l'urbanisme et des adjoints en charge de la vie des quartiers, de l'éducation, des sports et de la culture sera mis en place. Il intégrera également des partenaires extérieurs.

Les habitants du quartier seront associés à cette démarche, notamment via le conseil citoyen.

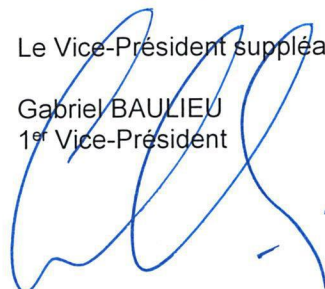
L'étude serait confiée à un prestataire extérieur choisi après procédure de mise en concurrence (marché à procédure adaptée).

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur le principe de mener cette étude au titre de la compétence « politique de la ville » de GBM.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 118

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0